



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité, eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal ANDRES
Tél. : 03 87 28 33 42
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.andres@moselle.gouv.fr
Réf. : VAP/PA

Monsieur le Maire
Mairie

7, rue Principale

57170 WUISSE

**Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux
de création de deux passages busés sur des
cours d'eau sur la commune de WUISSE.**

Metz, le 18 avril 2016

**P. J. : 1 dossier de déclaration
1 copie du récépissé de déclaration
1 copie du courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de création de deux passages busés sur des cours d'eau sur la commune de WUISSE**

Ce dossier a été déposé par :

**Office National des Forêts
Délégation Territoriale Lorraine
Agence de Metz
1, rue Thomas Edison
57070 METZ**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n° 57-2016-00162 en date du 18/04/2016,
- une copie du courrier de notification adressé au pétitionnaire.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

copie transmise pour information :
- ONF Agence de METZ

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER